

législatives sur le bien-être social que nous ayons jamais eues à un comité parlementaire—ici je songe au comité de la sécurité de la vieillesse de 1950—le gouvernement songerait-il à déférer sa révision des politiques du bien-être social, de pensions de la vieillesse et autres problèmes connexes à un comité spécial afin que nous puissions tous participer à l'élaboration des idées sur les changements à faire dans ce domaine?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression qu'il serait prématuré de laisser entrevoir l'adoption possible de cette méthode, mais j'examinerai volontier plus tard la suggestion du député.

M. Knowles: J'aurais une question supplémentaire à poser. Puis-je demander au ministre si en étudiant la question le gouvernement pourrait tenir compte non seulement du document publié aujourd'hui par le Conseil canadien du bien-être mais aussi des nouvelles propositions faites en Grande-Bretagne sur la sécurité de la vieillesse?

L'hon. M. Munro: Oui, monsieur l'Orateur.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire qui a trait au rapport. Le gouvernement s'engagerait-il à donner suite à la recommandation faite dans le rapport selon laquelle il y aurait lieu d'étudier des méthodes pouvant assurer un revenu garanti?

L'hon. M. Munro: Je pense que ce concept, de même que tous les autres aspects de l'assistance sociale, font l'objet d'un examen, comme la Chambre en a déjà été informée.

[Français]

LES SPORTS

LA SUBVENTION À L'ÉQUIPE NATIONALE DE SKI

M. André Fortin (Loibinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou à son secrétaire parlementaire.

La semaine dernière, j'ai posé une question au sujet d'une subvention du gouvernement fédéral à l'équipe nationale de ski. L'un ou l'autre serait-il en mesure, aujourd'hui, de répondre à cette question?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le Conseil de la santé physique et des sports amateurs a approuvé—et moi de même—la subvention de \$198,000 que leur

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

fonds a allouée à l'Association de ski; j'ai appris que cette somme représente environ 45 p. 100 de son budget.

L'HABITATION

LES CRÉDITS DU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Vu l'inquiétude grandissante de plusieurs municipalités qui ont commencé des travaux de rénovation urbaine devant la possibilité d'une réduction des crédits accordés par le gouvernement fédéral, le ministre voudrait-il assurer à la Chambre, aux Canadiens en général et aux municipalités en particulier, qu'il n'y aura pas de réduction de crédits dans les cas où les travaux sont déjà commencés?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne puis donner en ce moment d'assurance globale, mais je puis assurer le député que c'est là une des questions dont je saisirai le plus tôt possible le gouvernement pour qu'il l'étudie et prenne une décision. Il y a sans aucun doute certains travaux qui doivent être continués. Si l'on examine la question sous l'angle des priorités, on est forcé de conclure qu'il vaudrait mieux, dans l'intérêt du pays, que l'on ajourne quelque temps ces travaux, jusqu'à ce que tous les Canadiens soient convenablement logés. Ce que nous avons de mieux à faire, je crois, c'est de jeter un coup d'œil sur la situation, ce qui nous permettra de donner une réponse définitive dans chaque cas d'espèce.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention d'avoir des échanges de vue avec les autorités provinciales ou municipales, avant d'arriver à une conclusion définitive à cet égard?

L'hon. M. Hellyer: Il y aura certainement des possibilités de discussion. Je pense que des entretiens officieux auront lieu un peu plus tard avec les ministres provinciaux. Je sais que l'Association canadienne des maires et présidents des conseils municipaux étudie actuellement le rapport d'une manière très approfondie et formulera des instances à cet égard. Bien entendu, toutes les instances reçues feront l'objet d'un examen attentif.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Une question complémentaire à l'adresse du ministre des Transports. Comme il a mentionné des priorités, le ministre dirait-il à la Chambre quand il annoncera le projet d'habitation de 36 millions de dollars à Corner Brook, Terre-Neuve?